

Zeitschrift: Films : revue suisse de cinéma

Herausgeber: Mediafilm

Band: - (2002)

Heft: 12

Artikel: Le cinéma sud-coréen mouillé de larmes

Autor: Adatte, Vincent

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-931299>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le peintre Jang Seung-up boit pour oublier... et pas pour créer!

Le cinéma sud-coréen mouillé de larmes

S'il est un cinéma qui ne peut être dissocié de son contexte historique, c'est bien celui de la Corée du Sud. Confucius, dictateurs galonnés et collectifs clandestins ont mené un drôle de bal. A en donner le tournis au profane ! Petit essai de vulgarisation.

Par Vincent Adatte

Àvec un peu de malice, commençons par faire débuter l'histoire du cinéma coréen en 1392. Cette année-là, la dynastie Chosun prend le pouvoir qu'elle va conserver pendant plus de 500 ans ! Pour asseoir son autorité, cette monarchie recycle la pensée confucianiste qu'elle impose à toute la population. Culte des ancêtres, pouvoir absolu des aînés au sein et au-delà de la famille, patriotisme, sens du devoir familial... Ces valeurs vont exercer une influence fon-

damentale sur l'évolution de la société coréenne et, partant, de son cinéma. En 1910, le règne de la dynastie Chosun prend fin avec l'annexion de la Corée par le Japon. Advient un véritable génocide culturel : interdiction de la langue coréenne, destruction de tous les biens du patrimoine, etc. En 1919, une insurrection nationale est réprimée dans le sang. La même année sort le premier film coréen dans le cadre d'un spectacle de théâtre.

Oh ! les beaux mélos !

Dès 1950, les forces alliées occupent la Corée et organisent une partition arbitraire du territoire. En résulte un conflit fratricide au cours duquel les 156 films tournés avant 1945 sont détruits. Profitant du climat belliqueux provoqué par la partition, l'armée sud-coréenne militarise la société et installe au pouvoir le dictateur Yi Sungman. A la fin de la guerre civile commence ce

que les historiens du cinéma sud-coréen considèrent comme l'âge d'or du mélodrame. Ce dernier n'est qu'un recyclage cinématographique du système de valeurs confucianistes assimilé par la dictature. Les films mélodramatiques sont le plus souvent ancrés dans un passé immémorial et déversent une avalanche de coups du destin sur des protagonistes passifs qui les acceptent comme autant d'épreuves rédemptrices. Le mélodrame classique des années 50 obéit donc à un système de représentation calqué sur l'idéologie du pouvoir en place. En 1960, le général Pak Chonghui prend le pouvoir à la faveur d'un coup d'Etat. Avec l'appui des Etats-Unis, il met en œuvre une politique ultralibérale et orchestre un prétendu «miracle économique». Simultanément, les premières chaînes de télévision font leur apparition et diffusent une culture de masse contrôlée par le pouvoir. A partir des années 70, cette évolution engendre des films de fiction qui sont de simples vitrines publicitaires du «miracle économique» en cours. Qualifié à tort de «nouvelle vague», ce courant ne remet jamais en question l'ordre établi : l'apparition de la société de consommation est une heureuse fatalité qu'il est un devoir d'intégrer. Cette nouvelle donne cinématographique ne marque pas une rupture avec le courant mélodramatique, mais plutôt une modernisation intégrant le «changement». C'est durant cette période que les studios très contrôlés du quartier de Ch'ungmuro, à Séoul, acquièrent une hégémonie quasi hollywoodienne – et produisent jusqu'à 200 films par année !

Marx à la rescoussse

En réaction, des étudiants marxistes créent des collectifs de production clandestins. Recyclant la vieille structure du mélodrame, ils substituent à l'avalanche de coups du destin celle des affrontements de classes. Cette contre-culture cinématographique fédère des mouvements de protestation qui vont jouer un rôle capital dans l'avènement de la démocratie. En 1987, à l'approche des Jeux olympiques, le général No Taeu escamote son uniforme pour devenir le premier président civil de la République de Corée du Sud. Sortant du rang, les meneurs des collectifs Changsan Kotmae et Yallasong dépassent le clivage de leurs pratiques militantes pour faire enfin valoir leur subjectivité d'auteurs. Jugés trop personnels par un public qui baigne encore dans l'unanimité confucianiste, les films des Park Kwang-su et autre Hong Sang-soo, réalisateur du splendide «La vierge mise à nu par ses prétendants» («Oh ! Soo-jung» 2000), n'ont pas encore rencontré le succès qu'ils méritent. ■